



Projet d'immigration ?

Cabinet conseil en immigration en Nouvelle-Zélande

Projet d'immigration ?

Avec NZ Immigration Concepts - seb@frogs-in-nz.com

Vous souhaitez vous installer chez les kiwis ? Notre partenaire vous assiste dans vos démarches...

Vivre et travailler en Nouvelle-Zélande

Les Frogs ont choisi la société

New Zealand Immigration Concepts

 pour vous assister dans vos démarches de transfert définitif en Nouvelle-Zélande.

Depuis 1994, NZIC, dont le siège se trouve à Nelson, a déjà aidé de nombreux immigrants venus du monde entier à s'établir avec succès en Nouvelle-Zélande.

Depuis 2007, grâce à l'ouverture de leur service de recherche d'emploi pour les immigrants qualifiés - *Job4Migrants*

 - ils sont également en mesure d'assister les candidats dans leur recherche d'emploi, et cela avant même leur arrivée en Nouvelle-Zélande.

Si vous préférez créer votre propre entreprise en Nouvelle-Zélande, ils peuvent également vous aider dans vos démarches auprès de l'immigration pour obtenir un visa d'Affaires en mettant notamment à votre disposition un portefeuille d'entreprises correspondant à vos domaines de compétence.

Vous pensez sérieusement venir vous établir en Nouvelle-Zélande ?



Members of the New Zealand Association for Migration & Investment



Pour évaluer vos chances d'obtenir un permis de

résidence permanente et de trouver un emploi en

Nouvelle-Zélande, voici un résumé des visas disponibles et une présentation de leurs services, qui vous permettront d'évaluer vos chances et ensuite de vous assister tout au long du processus.

Le processus d'immigration

Plusieurs possibilités s'offrent à vous pour demander un visa ou un permis de résidence permanente :

- La Skilled Migration (Immigration qualifiée)
- La Business Migration (Immigration d'affaires)
- L'Investor Migration (Immigration pour les investisseurs)
- La Family Migration (Immigration par affiliation familiale).

Par ailleurs, vous pouvez également simplement demander un permis de travail temporaire vous permettant de résider et de travailler en Nouvelle-Zélande jusqu'à deux ans.

Skilled Migration (Immigration qualifiée)

C'est la catégorie la plus commune utilisée pour obtenir un permis de résidence permanente. Elle est destinée aux immigrants ayant l'intention de trouver un emploi qualifié en Nouvelle-Zélande.

Le processus d'application en tant que Skilled Migrant est composé de deux principales étapes :

1. La déclaration d'intérêt (Expression of Interest)
2. La demande de résidence (Residence Application)

Les critères d'acceptation minimums pour déposer une demande de résidence sous cette catégorie sont :

- La bonne santé ;
- Les bonnes mœurs ;
- Un bon niveau d'anglais ;
- Avoir moins de 56 ans ;
- Obtenir un score d'au moins 100 points dans le système de points.

Il est extrêmement important d'obtenir le meilleur score possible dans le système de points pour avoir les meilleures chances d'être invité à déposer une demande de résidence.

Auto-évaluation rapide pour calculer votre score. Utilisez ce document (word) à télécharger :

[Immigration Self Assessment](#)

...

Business Migration (immigration d'affaires)

Une nouvelle catégorie,

Entrepreneur Plus

, est entrée en vigueur depuis le 30 novembre 2009. Celle-ci permet aux immigrants pouvant prouver avoir déjà activement travaillé à leur compte et contribué au développement économique de la Nouvelle-Zélande, d'obtenir la résidence plus rapidement.

Pour obtenir la résidence dans le cadre de la catégorie Entrepreneur Plus, vous devez déjà détenir un permis d'affaires à long terme (Long term Business Visa) et :

- Avoir lancé avec succès une activité indépendante en Nouvelle-Zélande ;
- Avoir été « travailleur indépendant » de votre propre société ;
- Avoir transféré au moins 0,5 million de \$NZ en Nouvelle-Zélande par virement bancaire ;
- Avoir investi au moins 0,5 million \$NZ dans votre société ;
- Avoir créé au moins trois emplois à temps plein pour des citoyens ou résidents néo-zélandais (outre le personnel existant dans le cas du rachat d'une entreprise existante) ;
- Obtenir un niveau d'aptitude linguistique en anglais correspondant au niveau 4 de l'IELTS (International English Language Testing System) ;
- Satisfaire aux critères minimums de santé et de bonnes mœurs.

Contrairement à la catégorie Entrepreneur, aucune condition spécifique relative à la durée pendant laquelle vous devez avoir géré votre entreprise n'est applicable pour être accepté.

Pour que NZ Immigration Concept évalue si vous remplissez les conditions de la catégorie Entrepreneur Plus, utilisez le formulaire en bas de page.

Investor Migration (Immigration pour les investisseurs)

La politique d'investissement à des fins d'immigration est composée de deux sous-catégories de résidence :

Investor Plus

 et

Investor 2

.

1. La catégorie Investor Plus ne comporte pas d'âge limite et n'exige aucune preuve de votre niveau d'anglais ni de votre expérience de gestion d'entreprise. Les demandeurs doivent disposer de fonds d'investissement, soit 10 millions de \$NZ, être en bonne santé et pouvoir prouver leurs bonnes mœurs.

2. Les demandeurs de la catégorie Investor 2 doivent être âgés de moins de 65 ans, avoir un niveau d'anglais minimum, une expérience en tant qu'entrepreneur d'au moins trois ans, être en bonne santé et pouvoir prouver leurs bonnes mœurs. Ils devront transférer 1,5 millions de \$NZ et disposer d'une somme de 1 million de \$NZ pour leur installation, qu'ils ne doivent pas nécessairement importer en Nouvelle-Zélande.

Si vous pensez pouvoir remplir les conditions d'immigration pour les investisseurs, utilisez le formulaire en bas de page.

Family Migration (Immigration par affiliation familiale)

Si vous avez de la famille proche résidant en Nouvelle-Zélande, vous remplissez peut-être les conditions d'un permis de résidence sous la catégorie par affiliation familiale.

Pour le savoir, envoyez quelques informations sur votre famille en Nouvelle-Zélande et leur statut (résidents permanents, citoyens). Voir comment prendre contact en bas de page.

Work Permit (Permis de travail)

Pour demander un permis de travail, vous devez prouver avoir une offre d'emploi en Nouvelle-Zélande, être titulaire des qualifications et avoir l'expérience professionnelle requise pour occuper le poste qui vous est offert. Vous devrez également être en bonne santé et pouvoir prouver vos bonnes mœurs.

La plupart des demandeurs devront démontrer qu'aucun Néo-Zélandais n'est disponible pour occuper le poste en question en passant le test de pénurie de main-d'œuvre.

Jobs4migrants

 - Service de recherche d'emploi pour les immigrants qualifiés

Vous aimeriez travailler en Nouvelle-Zélande, mais ne savez pas par où commencer vos recherches d'emploi ?

Si vous avez de bonnes qualifications et de l'expérience professionnelle, vous avez de bonnes possibilités de trouver un emploi en Nouvelle-Zélande.

jobs4migrants
Jobsearch Service for Skilled Migrants

Entrer sur un marché du travail peu familier peut être tâche difficile et implique de surmonter de nombreux obstacles avant de pouvoir, finalement, commencer à travailler :

- Par où commencer ne serait-ce qu'à chercher ?
- Vos qualifications sont-elles reconnues en Nouvelle-Zélande ?

- Votre expérience professionnelle sera-t-elle prise en compte ?
- Comment rédiger un CV selon les conventions néo-zélandaises ?
- Comment votre demande doit-elle être présentée ?
- À quoi faut-il se préparer pour l'entretien ?

Jobs4migrants est là pour aider à répondre à toutes ces questions.

Notre partenaire vous assiste également activement dans vos recherches d'emploi :

- En criblant de près le marché de l'emploi néo-zélandais afin de localiser les opportunités vous correspondant ;
- En contactant les employeurs à votre place, en leur présentant votre profil et vos compétences professionnelles du mieux possible;
- En organisant, le cas échéant, des entretiens ;
- En vous aidant à obtenir votre permis de travail.

Et enfin, l'équipe vous aidera à sortir de la situation sans issue à laquelle vous pourriez être confronté : pas de permis de travail sans offre d'emploi / pas d'emploi sans permis de travail

Contactez l'équipe de New Zealand Immigration Concepts

Pour savoir si vous remplissez les conditions pour obtenir un permis de travail, la résidence ou bénéficier du statut entrepreneur ou investisseur, remplissez le formulaire qui leur permettra d'évaluer votre situation et vos chances :

[Prof. Remy Azouar](mailto:Prof.Remy.Azouar@newzealandimmigration.com) ensuite par email sur immigration@frogs-in-nz.com
 . Vous pouvez aussi utiliser cette adresse pour une question spécifique (en anglais)

Nous sommes à votre service pour faire de votre projet une réalité...

Non

Oui

